

Ensemble pour contrer la maltraitance

Printemps 2013
Vol. 1, No 1

Nathalie Masson

Coordonnatrice régionale en maltraitance en collaboration avec le Comité régional de prévention des abus envers les aînés des Laurentides (CRAAL)

Et puis ce sondage?



À l'automne dernier pendant la période de vaccination, plus de 600 sondages ont été remplis par les aînés de la région des Laurentides. Pourquoi un sondage? Dans le plan d'action régional pour contrer la maltraitance, après consultation auprès des partenaires du milieu, il est ressorti de mettre en priorité pour 2013-2014 de rejoindre les aînés isolés afin de mieux faire connaître ce qu'est la maltraitance envers les aînés pour ensuite en faire le dépistage et une intervention rapide. Pour ce faire, la CRÉ a octroyé une somme de 6000 \$ afin de produire un sondage sur les habitudes de vie des aînés des Laurentides, leur connaissance de la maltraitance et des ressources existantes dans la région en lien avec la problématique. Après avoir compilé et analysé

600 questionnaires, nous sommes maintenant en mesure de mieux cibler la clientèle.

Que nous apprennent les résultats?

Il ressort que les 50 ans et plus se disent informés sur le sujet, souhaiteraient en apprendre plus et ne connaissent pas tous les organismes vers lesquels se tourner pour recevoir un soutien. Les endroits les plus fréquentés par la clientèle sont : les banques et caisses, les épiceries, les centres commerciaux, les pharmacies et les coiffeurs ou barbiers.

Les journaux locaux, les bulletins municipaux et les chaînes de radio locales restent un bon moyen pour les rejoindre. Le sondage nous apprend aussi que 79 % de la population des 50 ans et plus habitent dans leur domicile et la majorité se sentent en sécurité lorsqu'ils sortent seuls. La

MRC d'Antoine-Labelle sera heureuse de savoir que 96 % des répondants se disent en sécurité lorsqu'ils sortent seuls dans leur ville.

Et maintenant, qu'en faisons-nous?

C'est le 25 avril prochain que se réunira le comité régional pour contrer les abus. Comme la région a toujours su bien le faire, c'est en partenariat que le comité décidera des moyens concrets à mettre en place pour rejoindre nos aînés isolés et souvent vulnérables aux différentes formes que peut prendre l'abus.

Place à l'action!



Formation pour les partenaires : à vos agendas!

Suite à une consultation sur les besoins de formation, menée auprès des comités locaux travaillant sur la problématique de la maltraitance envers les aînés, il ressort que la confidentialité et la notion de dépistage et d'intervention

sont prioritaires. La formation sur la confidentialité sera offerte le 23 mai à St-Eustache et le 24 mai à Mont-Laurier. Réservez votre place, M^e Turmel présentera sa formation sur la confidentialité lors-

qu'une personne est menacée, adaptée aux groupes communautaires.



Dépister... Prévenir... Intervenir...

Dans ce numéro :

Rôle et responsabilités des partenaires ...	2
La part des médecins...	2
De nouveaux partenaires...	2
Consolidation des acquis...	3
Ce qui se fait dans la région	3
Exploitation des aînés	3
Les outils d'interventions	4



Le rôle et les responsabilités des partenaires dans la lutte à la maltraitance

Travailler en partenariat et collaboration avec le réseau de la santé, les organismes communautaires, les services de polices, les municipalités et tous les bénévoles engagés, quoi demander de mieux? Contrer la maltraitance touche tous les milieux intersectoriels. "Qui fait quoi" reste la question en suspens. À ce titre, plusieurs comités locaux travaillent sur une entente de collaboration permettant une intervention la plus rapide possible. En matière de maltraitance, tous s'entendent pour dire que lorsque nous sommes témoins d'une situation d'abus ou que nous doutons qu'un aîné est peut-être en situation de maltraitance, on se

doit d'intervenir. Faut-il encore savoir comment?

Suite à la réalisation des protocoles de collaboration, à l'automne 2013 débutera une tournée de formation sur la maltraitance envers les aînés. Après cette formation, chacun dans son rôle respectif sera en mesure de savoir quel est son rôle et sa tâche lorsqu'une situation de maltraitance potentielle se pointe le nez!

Il est prévu d'offrir la formation dans 4 régions des Laurentides afin de faciliter les déplacements et donner la chance à tous d'y participer. Les dates suivront sous peu.



Un pour tous...tous pour un!

La part des médecins dans le processus de dépistage de la maltraitance

« Les médecins de famille peuvent jouer un rôle plus important dans la détection d'une éventuelle maltraitance des aînés. » Voilà ce que déclare D' Mark Yaffe, médecin et chercheur.

Si les médecins de famille sont bien placés pour détecter des mauvais traitements infligés aux aînés, leurs taux réels de signalement de cas de maltraitance sont plus faibles que dans d'autres profes-

sions. Cette situation pourrait pourtant s'améliorer. La détection de tels cas pourrait être facilitée par le recours à un court outil validé, comme l'Elder Abuse Suspicion Index.

Une tournée des GMF des Laurentides est donc prévue au courant de l'année afin de sensibiliser les médecins à la problématique et solliciter leur support .

Parce que nous pouvons tous faire une différence...



De nouveaux partenaires impliqués dans la lutte à la maltraitance

Lors de la tournée des MRC, en 2011, pour établir le portrait et le diagnostic de la région en lien avec la maltraitance, il est ressorti, entre autres, un essoufflement de la part des acteurs mis à contribution à la cause. Souvent bénévoles, les partenaires impliqués sur les différents comités abus sont souvent les mêmes pour plusieurs autres comités. Afin de contribuer, de nouveaux acteurs se sont montrés intéressés à s'impliquer régiona-

lement ou localement. Saviez-vous que l'Association coopérative d'économie familiale des Basses-Laurentides (ACEF), le Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes des Laurentides (CAAP), les comités des usagés et Parents-Secours ont tous un volet de leur mission en lien avec la maltraitance envers les aînés? Parce qu'ils ont aussi envie de faire une différence, utilisons leur expertise et implication au sein de la communauté.



Consolidation des acquis pour les intervenants des CSSS

Pour tous les intervenants des CSSS ayant suivi la formation de formateurs, la Ligne Aide Abus Aînés est heureuse de vous faire part de son offre de formation sur la **consolidation des acquis**. Cette formation **d'une journée** se veut un espace d'échange et de mise à jour pour les formateurs formés antérieurement par la Ligne. Un maximum de 12 formateurs peuvent participer à cette journée. La date prévue dans les Laurentides est le 15 mai 2013.

« Ce n'est pas une chose de plus à faire mais quelque chose de plus à savoir... »



Pour tous ceux n'ayant pas encore reçu la formation en dépistage et intervention et qui sont intéressés à la recevoir, vous êtes invités à informer Nathalie Masson, coordonnatrice au dossier maltraitance à l'Agence de la Santé et des Services Sociaux des Laurentides.

Ce qui se fait dans la région

La pièce de théâtre « Faudrait pas prendre grand-mère pour une dinde et grand-père pour son dindon! » est maintenant traduite en anglais et sera diffusée sur le territoire des Laurentides. À ce jour, plus de 16 représentations ont été données en français et on prévoit produire la pièce en anglais autant de fois dans la prochaine année.

Plusieurs outils de dépistages en maltraitance sont utilisés par les organismes de la région. Dans la MRC Thérèse-De Blainville, il ressort, de façon générale, que le vidéo « Les Z'aînés déchainés » soit leur préféré. Et vous, en avez-vous un outil de prédilection?



« À force d'en parler, ça va arrêter... »

Exploitation des aînés, la commission des droits de la personne s'en mêle...

Vous saviez que depuis 2010, une équipe spécialisée en exploitation des aînés a été mise en place par la Commission des droits de la personne? Cette équipe est composée de cinq enquêteurs et un conseiller juridique.

Que fait la Commission? Dès qu'elle est informée ou a des raisons de croire qu'une personne âgée vit une situation d'exploitation, elle peut prendre toutes les

mesures appropriées pour faire cesser l'exploitation et assurer la sécurité de l'aîné. Dans certains cas, elle peut obtenir réparation pour les torts subis et même demander à un tribunal d'ordonner une mesure d'urgence.

Pour en savoir plus consultez le www.cdpedj.qc.ca.





*Seul ça va plus vite mais,
ensemble ça va plus loin .*

Les priorités déterminées dans le plan d'action régional pour contrer la maltraitance

Priorités An 1 2012-2013

- Sensibiliser les aînés en résidences privées, en CHSLD et en CH
- Consolider le partenariat et la concertation en définissant mieux les rôles de chacun et les mécanismes de collaboration

Priorités An 2 2013-2014

- Rejoindre les aînés isolés socialement et géographiquement
- Amener les aînés à ne pas banaliser l'abus et leur apprendre à dire non dans le respect de leur choix et de leur autonomie

Priorités An 3 2014-2015

- Améliorer l'intervention dans les cas complexes
- Maintenir la mobilisation des acteurs et des aînés malgré un essoufflement

Les outils d'intervention disponibles en prévention à la maltraitance



Aîné Avisé, contre l'abus et la fraude

Par la FADOQ
Conférences et DVD disponibles

Êtes-vous seul ce soir?

Par le CAVAC, DVD disponible

Les Z'aînés déchaînés

Par la Table des aînés des Pays-d'en-Haut,
DVD disponible

Madeleine

Par Prévention Sud-Ouest et Ressources-Loisirs de
Pointe-aux-Trembles, DVD disponible

Faudrait pas prendre grand-mère pour une dinde et grand-père pour son dindon!

Par la MRC d'Argenteuil, DVD disponible

Ligne Aide Abus Aînés

1-888-489-abus (2287)

Responsable de la publication :

Nathalie Masson

Coordonnatrice régionale en maltraitance
en collaboration avec le Comité régional de prévention
des abus envers les aînés des Laurentides

L'Info-journal est aussi disponible à l'adresse suivante :

http://www.santelaurentides.qc.ca/soins_et_services/services_aux_aines.html

Publication :

Direction générale adjointe et des services
sociaux
1000, rue Labelle, bureau 210
St-Jérôme, QC, J7Z 5N6

ISSN 2291-5524 (Imprimé)

ISSN 2291-5532 (en ligne)